Relatio, nouvelle édition de l’appel à projets du GrandAngoulême

jeudi 26 mars 2015, par lpe

Les appels à projets RELATIO 2012, 2013 et 2014 ont rencontré un grand succès auprès des entreprises et des centres de recherche du territoire.
Dans l’objectif de susciter de nouvelles coopérations entre entreprises et centres de compétences, le GrandAngoulême relance un nouvel appel à projets du 2 mars 2015 au 30 avril 2015.

Quelle cible ?
Le porteur de projet doit être une entreprise implantée sur le territoire du GrandAngoulême, associée à une (ou plusieurs) autre(s) entreprise(s) et/ou un centre de compétences.

Quels sont les investissements éligibles ?
Les investissements éligibles sont nombreux et peuvent concerner par exemple les achats de matières premières, les salaires, les prestations d’études… liés au programme. L’aide peut représenter jusqu’à 50% de ces dépenses, jusqu’à un maximum de 10000€ sous forme de subvention.

A savoir ! Une bonification exceptionnelle d’un montant maximum de 10 000€ peut être attribuée à un projet favorisant l’internationalisation des entreprises. Liste des pays éligibles disponible sur simple demande.

Où se renseigner et qui sont les partenaires ?
La Direction de l’Attractivité, de l’Economie et de l’Emploi du GrandAngoulême est à la disposition des entreprises souhaitant déposer un dossier : contact@angouleme-developpement.com tel : 05 45 38 89 24

Télécharger le règlement complet, le dossier de candidature, le dossier complémentaire et la liste des territoires partenaires sur www.angouleme-developpement.com